

L'an deux mil treize le douze septembre, à 20 h 30 le Comité Syndical du SIVoS de la Béthune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gérard THULLIEZ au siège social du SIVoS de la Béthune à Neuville-Ferrières.

**Présents** : Bouelles : M, Malouitre,  
 Nesle-Hodeng : M M Chevallier, Follain,  
 Neuville-Ferrières : M.M Thulliez, Hy, Mme Cristien,  
 Saint-Saire : M Lamulle, Mme Vasse,

**Absents excusés** : Mme Gavelle (St Saire), Mme Berland (Nesle-Hodeng),  
 M Varin (Bouelles),

**Absent** : M Coffin, (Bouelles)

**Etaient également présentes** : Mme Prévost représentante des enseignants, Mme Chopart coordinatrice du SIVoS.

Nombre de membres en exercice : 12  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de membres votants : 8  
 Date de convocation du Comité Syndical : 03 septembre 2013

M. Yann FOLLAIN est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**1. BILAN DE LA RENTRÉE 2013/2014**

1-1 Effectifs et répartition des classes

M. Le Président invite ses collègues à suivre le détail des effectifs, à ce jour 185 élèves sont inscrits.

| Ecole de Neuville-Ferrières |       |                     |       | Ecole de Nesle-Hodeng |    |            |     | Ecole de Bouelles |     | Ecole de St Saire |     |            |
|-----------------------------|-------|---------------------|-------|-----------------------|----|------------|-----|-------------------|-----|-------------------|-----|------------|
| Mme Margollé                |       | Mme Coupard-Coutard |       | Mme Leroy             |    | Mr Clément |     | Mme Bué           |     | Mme Prévost       |     | Mr Renault |
| Mat 1                       | Mat 2 | Mat 2               | Mat 3 | Mat 3                 | CP | CP         | CE1 | CE1               | CE2 | CE2               | CM1 | CM2        |
| 20                          | 7     | 15                  | 11    | 13                    | 14 | 18         | 9   | 14                | 10  | 8                 | 19  | 27         |
| 27                          |       | 26                  |       | 27                    |    | 27         |     | 24                |     | 27                |     | 27         |
| 53                          |       |                     |       | 54                    |    |            |     | 24                |     | 54                |     |            |
| <b>185</b>                  |       |                     |       |                       |    |            |     |                   |     |                   |     |            |

Mme Prévost indique qu'un comptage a été effectué le jour de la rentrée par Mme Delage tout enfant absent sans justificatif n'a pas été comptabilisé.

1-2 Equipe enseignante et personnel

M. le Président présente aux élus l'affectation du personnel du SIVoS par école.

| <u>Enseignant</u>                  | <u>ATSEM</u>  | <u>Garderie</u>                  | <u>Restaurant scolaire</u>                  | <u>Ménages</u>   |
|------------------------------------|---------------|----------------------------------|---|------------------|
| <u>Ecole de Neuville-Ferrières</u> |               |                                  |   |                  |
| Mme Margollé                       | Mme Guérard P | Mme Marie et<br>Mme Guérard      | Mmes Guérard P<br>et C                      | Mme Guérard<br>C |
| Mme Coupard-<br>Coutard            | Mme Caux M    |                                  |   | Mme Laforce      |
| <u>Ecole de Nesle-Hodeng</u>       |               |                                  |   |                  |
| Mme Leroy                          | Mme Philippe  | Surveillance cour                | Mmes Léger et<br>Marais                     | Mme Marais       |
| Mr Clément                         |               | Mme Léger ou<br>Marais           |   |                  |
| <u>Ecole de Bouelles</u>           |               |                                  |   |                  |
| Mme Bué                            |               |                                  |   | Mme Laforce      |
| <u>Ecole de St Saire</u>           |               |                                  |   |                  |
| Mme Prévost                        |               | Surveillance cour<br>Mme Laforce | Mme Landa,<br>Mme Laforce<br>pour le ménage | Mme Goubert      |
| Mr Renault                         |               |                                  |   |                  |

### 1-3 Transports scolaires

M. le Président expose aux élus les difficultés rencontrées en ce début d'année scolaire. Le sureffectif probable et la mise en place d'un troisième bus « de délestage » entre les écoles de Bouelles et Nesle-Hodeng vers St Saire.

Les élus sont informés de la réclamation d'un parent d'élève hors commune qui refuse de payer la somme de 37 € par demande de carte de transport. Ce tarif établi par délibération du Comité Syndical donnera lieu à l'établissement d'un titre en perception si la famille persiste à refuser de régler.

M. le Président indique à l'assemblée que les cartes de transports papier seront remplacées courant de l'année scolaire par la carte Atoumod qui est une carte à puce.

## 2- GESTION DU PERSONNEL

### 2-1 Contrats CDD

Les élus prennent connaissance des contrats à durée déterminée signés par M. le Président : le premier concerne Mme Béatrice Philippe et le second Mme Laforce Isabelle.

### 2-2 Augmentation du temps de travail de Mme Marais Annie

M. le Président propose aux élus une augmentation de la durée hebdomadaire de travail de Mme Marais Annie, cette dernière effectuant depuis le 3 septembre la surveillance de la cour de récréation en remplacement de Mme Sanson dont le contrat n'a pas été reconduit.

De ce fait, Mme Marais termine plus tard le ménage du restaurant scolaire, il convient donc de porter sa durée hebdomadaire de travail à 21h30/35<sup>ème</sup>.

Les élus acceptent cette proposition et chargent M.le Président de signer les documents nécessaires à cette augmentation. Le tableau des effectifs s'en trouvera également modifié.

### 3- APPLICATION DE LA LOI REFORMANT LES RYTHMES SCOLAIRES

#### 3-1 Point de situation

M.le Président rappelle aux élus le calendrier fixé pour transmettre le projet d'organisation jusqu'à sa validation par le DASEN et la présentation retenue pour chaque école.

| Acteurs  | Informe ou transmet                                    | Objets   | Dates                                   |
|--|--|--|---|
| DASEN : Directeur académique des services de l'éducation nationale | Le Président du SIVoS de la Béthune                    | Lancement des travaux et transmission du calendrier des opérations         | Fin juin, début juillet                 |
| Le Président du SIVoS de la Béthune                                | Peut solliciter l'aide du groupe d'appui départemental | Accompagnement de la réflexion   | De début juillet 2013 à mi-octobre 2013 |
| Le Président du SIVoS de la Béthune                                | A l'IEN Inspecteur de l'éducation nationale            | Transmission du projet d'organisation du temps scolaire pour avis de l'IEN | Au plus tard au 15 octobre 2013         |
| l'IEN Inspecteur de l'éducation nationale                          | Au DASEN   | Le projet d'organisation du temps scolaire et l'avis de l'IEN              | Au plus tard au 10 novembre 2013        |
| Le DASEN   | Le Président du SIVoS de la Béthune                    | Le DASEN arrête le projet d'organisation du temps scolaire de chaque école | Au plus tard le 6 décembre 2013         |
| Le Président du SIVoS de la Béthune                                | Le DASEN   | Avis du Président du SIVoS de la Béthune                                   | Au plus tard le 13 décembre 2013        |
| Le DASEN   | Le CDEN  | Présente l'organisation du temps scolaire fixée pour chaque école          | Le 19 décembre 2013                     |

### 3-2 Mise en place de la commission et du calendrier des opérations

Il précise la composition de la commission, formée d'élus (MM Thulliez, Lamulle, Chevallier, Malouitre), Mme Prévost représentante des enseignants en classe élémentaire.

M.le Président souhaite qu'un enseignant maternelle ainsi qu'un parent élu de chaque niveau (élémentaire, maternelle) composent cette commission. Mme Prévost est chargée de transmettre cette demande.

M. le Président rappelle les grandes lignes de la réforme :

- 24 heures de classe par semaine en 4.5 jours
- Choix du mercredi matin ou samedi matin
- 5h15 minimum, 5h30 maximum de cours par jour
- Pause méridienne d'au moins 1h30
- Propositions d'activités périscolaires sur le temps libéré

M. le Président présente l'ébauche du sondage qui va être envoyé aux familles, un débat s'instaure entre les élus, ces derniers souhaiteraient que les activités périscolaires soient proposées à la suite de la pause méridienne.

La première réunion de la commission est fixée au 03 octobre 2013 à 18h00, le projet d'organisation pourra être établi après dépouillement des réponses des familles.

## 4- AFFAIRES DIVERSES

### 4-1 Courrier de Mme Dubois

Les élus sont invités à lire le courrier de remerciement de Mme Dubois enseignante à Nesle-Hodeng.

### 4-2 Suivi des impayés

A ce jour, ils s'élèvent à 3069.47 €.

### 4-3 Informations diverses

Les élus sont informés

- Du 1<sup>er</sup> conseil d'école le 05 Novembre 2013 à 18h00 à l'école de Nesle-Hodeng ;
- De la possibilité de donner mandat au Centre de Gestion afin d'organiser une mise en concurrence pour la souscription d'un contrat groupe d'assurance collective.

- De la demande de Mme Vautier quant au versement de son solde suite à sa démission au 05 juillet. Après contact avec le service juridique du Centre de Gestion, une régularisation est possible à tout moment.
- Mail de Mr le Maire de St Saire concernant des rencontres intergénérationnelles organisées par le Grenier de La Mothe, le coût est trop élevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Secrétaire,  
M. Yann Follain